



## Règlement 2018

# Grand Régional OCCITANIE CSO

Dans le cadre du Grand Régional Occitanie, une remise des prix finale sera effectuée à l'issue de la dernière étape du circuit.

12 étapes maximum pourront être proposées sur la région Occitanie, ces épreuves sont génératrices de points pour les qualifications aux Championnats de France.

A l'occasion de la Finale du GRO, une remise des prix récompensera les meilleurs cavaliers du circuit.

***Les niveaux concernés sont l'Amateur Elite et la Pro 2.***

Les épreuves génératrices de points sont :

- Amateur Elite : Samedi Epreuve 120 & Dimanche Epreuve 125
- Pro 2 : Samedi Epreuve 130 & Dimanche Epreuve 135

### **Article 1 : Participation**

Pour participer au classement final du circuit, les cavaliers doivent être titulaires d'une licence Pro ou Amateur prise dans une structure affiliée ou agréée à la FFE sur le territoire de l'Occitanie.

Est pris en compte un seul classement par niveau. Le meilleur classement d'un cavalier dans un niveau donné est pris en compte pour le classement dans le circuit et l'attribution des points associés.

Un cavalier ne court pour le classement final du circuit que dans un seul niveau d'épreuve.

Un cavalier ne peut être classé qu'une seule fois dans un niveau donné du circuit. C'est son meilleur classement qui prédomine.

Chaque cavalier doit avoir participé au minimum dans un même niveau d'épreuve à 5 étapes en CSO pour prétendre au classement final.

## **Article 2 : Répartition des points**

Les points se cumulent sur l'ensemble des étapes du circuit.

Les 10 meilleurs cavaliers d'Occitanie sont extraits du classement général et se voient attribuer des points en fonction de leur classement dans chaque niveau d'épreuve selon :

1<sup>er</sup> : 11 pts, 2<sup>ème</sup> : 9 pts, 3<sup>ème</sup> : 8 pts, 4<sup>ème</sup> : 7 pts, 5<sup>ème</sup> : 6 pts, 6<sup>ème</sup> : 5 pts, 7<sup>ème</sup> : 4 pts, 8<sup>ème</sup> : 3 pts, 9<sup>ème</sup> : 2 pts, 10<sup>ème</sup> : 1 pt.

Chaque épreuve a le coefficient 1. Un coefficient 1,5 est attribué sur le Grand Prix du dimanche si le cavalier a participé aux épreuves du samedi.

Ex : Un cavalier ayant pris 9 points le samedi et 7 le dimanche totalisera  $(9 + (7 * 1,5)) = 19,5$

Un cavalier ayant participé mais n'ayant pas pris de points le samedi se verra appliquer le coefficient 1,5 s'il termine dans les 10 premiers le dimanche.

En cas d'égalité sur une épreuve labellisée GR : chaque cavalier exæquo se verra attribuer le même nombre de points, celui de la place concernée et des places suivantes et selon le nombre d'exæquo.

Ex : 2 exæquo à la première place :  $(11 + 9) = 20/2 = 10$  points pour chacun

Ex : 3 exæquo à la première place :  $(11 + 9 + 8) = 28/3 = 9$  points pour chacun.

En cas d'égalité à l'issue du classement final : les cavaliers seront départagés par le nombre de participations au circuit puis par le nombre de meilleures places, puis par le meilleur chrono de la dernière épreuve de l'étape finale du niveau concerné.

## **Article 3 : Classement provisoire**

Après chaque étape, un classement provisoire par cavalier en CSO pour chacun des niveaux labellisés GR sera établi par le secrétariat du CRE après retour des résultats par l'organisateur. Le classement provisoire sera consultable sur le site du CRE à la rubrique du Grand Régional. Les organisateurs affichent d'une part le règlement du GRO lors de leur étape ainsi que le classement.

## **Article 4 : Classement final**

La remise des prix s'effectue à l'occasion de la dernière étape. En cas d'absence d'un lauréat, ses lots et son classement sont attribués au cavalier classé à la suite. Le classement final sera diffusé sur le site du CRE à la rubrique du Grand Régional.

